

30 août 2011

11.408

Question Matthieu Béguelin**Rassemblements néo-nazis à Neuchâtel, que faire?**

Juste avant le début des vacances estivales, une nouvelle faisant froid dans le dos a rafraîchi considérablement la température dans notre canton: un rassemblement néo-nazi devait se tenir chez nous. Le but dudit rassemblement était notamment la création de matériel de propagande, selon le programme divulgué par les médias. La police cantonale, interrogée, disait être au courant de ce rassemblement.

De là, nous voudrions savoir si la police a pu identifier les organisateurs dudit rassemblement, si elle a pu saisir du matériel de propagande et, cas échéant, si celui-ci contrevenait aux lois en vigueur? Nous souhaitons également savoir ce que le Conseil d'Etat entend faire pour éviter de nouveaux rassemblements de ce type, qui ternissent l'image de notre canton et véhiculent des idéologies funestes et contraires à notre Constitution.

Cosignataires: A. Houlmann, S. Vuilleumier, B. Nussbaumer, M. Docourt Ducommun, G. Spoletini, L. Zwygart-de Falco, M. Giovannini, A. Blaser, S. Locatelli, Ph. Loup, B. Goumaz, B. Hurni, J. Hainard, M. Guillaume-Gentil-Henry, R. Wicky et L. Perrin.